



Khâgne A/L (2^e année)

HISTOIRE – Tronc commun et Spécialité

Professeur : M. Yannick Clavé

Cher(e)s étudiant(e)s,

Je vous félicite pour votre admission en 2^e année de la Classe préparatoire littéraire.

L'Histoire en khâgne représente un important volume horaire de **6 heures par semaine** : 2 heures pour le tronc commun et 4 heures pour la spécialité, pour préparer les programmes de l'E.N.S Lyon utilisés aussi pour le concours d'entrée à Saint-Cyr.

► **Le tronc commun** permet de travailler **une question d'histoire contemporaine**, qui donnera lieu à une dissertation en 6 heures lors des épreuves écrites. Cette question sera aussi travaillée dans la perspective de l'oral à Saint-Cyr (un commentaire d'un ou de deux documents).

► **La spécialité histoire-géographie**, se compose, pour l'histoire, de **deux programmes**, qui changent chaque année et qui portent alternativement sur les périodes antique, médiévale et moderne. Un des deux programmes fait l'objet d'un commentaire de document en 3 heures lors des épreuves écrites. Il n'y a pas d'oral à Saint-Cyr sur ces programmes.

La particularité de la 2^e année tient aussi à **son calendrier resserré** : les épreuves écrites des concours post-CPGE ayant lieu dans la deuxième quinzaine du mois d'avril, les cours dans les lycées s'arrêtent début avril. C'est pour cela que le rythme de travail est encore plus intensif qu'en 1^{re} année.

Il s'agira donc de vous préparer intensivement aux trois programmes, ainsi qu'à la dissertation et au commentaire de document, dans la continuité de vos acquis de l'année d'hypokhâgne. Bien entendu, tous ces objectifs supposent de votre part un travail régulier, du sérieux et une attitude en classe irréprochable.

► **Vous trouverez ci-dessous :**

1- Une présentation détaillée de chacune des trois questions au programme, à partir de la note officielle de cadrage de l'E.N.S.

2- Les consignes de travail pour la rentrée de septembre (page 6). Ce travail est obligatoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances estivales, et serai heureux de vous retrouver à la rentrée.

M. Yannick Clavé
clave.yannick@lycee-militaire-aix.fr

► Programme de tronc commun (2h / semaine)

Mouvements protestataires et luttes populaires en France (1831 – 1968)

La percée éditoriale des « histoires populaires » a rendu manifeste un intérêt renouvelé pour les formes passées de conflictualité. Faire entendre de la sorte la voix des dominés, dans leur diversité, et réévaluer leur poids dans les voies du changement voire de l'émancipation, devait permettre de renverser les modes d'écriture historique. C'était en tout cas fournir un cadre d'ensemble aux études qui, depuis une trentaine d'années, ont envisagé toute la vitalité et la pluralité de ces luttes, qu'elles qu'en aient été l'intensité – de l'insubordination à l'insurrection. Des mobilisations négligées (frumentaires, forestières, luddites, xénophobes, contre la conscription ou contre la vie chère) ont ainsi pris toute leur place dans le récit des mouvements sociaux, à mesure que s'affaiblissait le prisme ouvrier et que des historiens remontaient en amont dans la généalogie de certains des « nouveaux mouvements sociaux » mis en évidence à partir des années 1970.

Il ne s'agit cependant pas de remplacer les uns par les autres. Les grèves et les manifestations, la France des métallos et des cheminots, des dockers et des mineurs, les 1^{er} mai et les grandes dates de l'histoire sociale (1831-1834, 1848, 1869-1871, 1891-1892, 1906-1910, 1919-1920, 1936, 1947-1948, 1953, ou 1963, et bien sûr 1968), restent au cœur d'un programme portant sur les mouvements protestataires et sur les luttes populaires. Mais l'élargissement du champ qu'impliquent ces termes est susceptible de mieux rendre compte des dynamiques à l'œuvre durant la période. D'abord, en rappelant l'importance des paysans ou en levant l'exclusion pesant sur les mobilisations contre-révolutionnaires ou réactionnaires, et en tout cas catholiques. Ensuite, en incitant à relire des épisodes tels que les mutineries de 1917 et la Résistance comme des mouvements sociaux, ou en restituant la complexité de moments qui ont pu être réduits à une interprétation exclusive ; à cet égard, l'activité scientifique de l'an dernier souligne que, sur le plan historiographique, la Commune n'est pas morte. Enfin et surtout, ce foisonnement appelle à ne pas se borner à la chronique descriptive et exhaustive d'une myriade de mobilisations mais à interroger frontalement certaines des problématiques centrales des XIX-XXe siècles (souveraineté populaire et démocratie en actes, politisation populaire, autonomisation des groupes sociaux, force publique et violence populaire).

Au-delà de la lettre des revendications, et par-delà l'aspiration commune pour la dignité, et la justice, ce sont bien des formes de participation alternative qui se nouent et se jouent en effet dans ces mobilisations, en conflit ou en complémentarité avec la construction d'un ordre républicain et démocratique. Ne se satisfaisant pas de cette ouverture du politique, elles entendent aussi infléchir l'économique, le social et même le culturel. Il faut alors resserrer l'échelle et porter l'attention sur les gestes et les mots des acteurs en lutte. Cela permet notamment d'identifier les femmes et les rapports de genre au sein des mouvements. Cette histoire est aussi celle de savoirs-faires et de formes – banquets et bagarres, chants et charivaris, marches et manifestations, signes exhibés et symboles vandalisés – qui se réemploient et se réinventent, au gré des contextes et des dispositifs répressifs. Le degré d'organisation n'est pas la seule garantie du succès. Moins lisibles et moins linéaires que ne les avaient naguère modélisés Charles Tilly (local/national, réactif/pro-actif, etc.), les répertoires contestataires qui se combinent ainsi ont pour premier effet de manifester l'intervention du peuple.

En effet, ce qui fait le peuple, c'est aussi la mobilisation, et les pratiques de souveraineté qu'elles font vivre collectivement et individuellement. À l'inverse, les rassemblements et les désordres qui les accompagnent permettent aussi de disqualifier ce peuple en marche en tant que populace émotive ou foule émeutière. À la mémoire vive de la Révolution s'oppose tout un imaginaire en repoussoir, la prise d'armes annonce la guerre civile, le citoyen-combattant doit se muer en citoyen-électeur, la culture de résistance ne serait qu'esprit d'insoumission, et la démocratie turbulente s'exprimant pour défendre sa vision et ses savoirs endogènes est dénaturée en utopies brouillonnes et dangereuses. Guerre des mots et des images. L'affrontement pour la représentation du peuple en lutte a toute sa part dans cette histoire : « barbares » en 1831, « jacquerie » de décembre 1851, poussées de « peur des rouges » au XXe siècle, mais aussi une littérature plus empathique, défendant non sans ambiguïté les combats du peuple, à l'instar d'un Zola ou d'Eugène Le Roy, son contemporain. C'est dire que la définition du peuple et du populaire constitue l'enjeu même des luttes. L'apprentissage du maintien de l'ordre, la diffusion des disciplines dans la société, le processus de civilité électorale, ainsi que les négociations, les interventions du législateur, l'intégration de pans entiers d'exclus, sont à connaître car on ne saurait étudier les mobilisations de façon unilatérale. Ce programme s'ouvre en 1831, temps de désenchantement et d'affrontements après les Trois Glorieuses mais aussi et surtout année de l'insurrection des Canuts, moment essentiel pour la prise de conscience d'une question sociale. La période à étudier court jusqu'au moment 68 – inclus –, séquence qui a fait l'objet de renouvellements de grande ampleur, mettant plus que jamais en évidence sa dimension protestataire et populaire, tout en étant porteuse d'une recomposition des contestations, des appartenances militantes et des visées des mobilisations, affranchies de la perspective de conquête et d'exercice du pouvoir. Parce que la France des années 1830-1960 est une puissance coloniale, les candidats ne sauraient méconnaître les mobilisations spécifiques ou non qui s'y déploient, en tout cas pour les départements algériens à partir de 1848 et d'outre-mer après 1946 (Guadeloupe, Guyane, Martinique – on pense ainsi aux émeutes de décembre 1959 –, La Réunion). Par ailleurs, cette France protestataire est largement ouverte aux influences extérieures, bien au-delà des internationalismes, et certaines causes internationales (la Pologne, l'Espagne, la Corée ou le Vietnam) suscitent des mobilisations ; enfin, les étrangers en France sont l'une des composantes de ce peuple protestataire.

► 1^{er} programme pour la spécialité : histoire médiévale

(4h/semaine de septembre à début janvier 2023)

Vikings et Normands du milieu du IX^e siècle à 1066 (évolution politique et sociale, culture et religion, expansion)

Texte de cadrage officiel de l'E.N.S :

Le sujet, à première vue très large, se trouve restreint par le recoupement des bornes chronologiques et thématiques. Le début au milieu du IX^e siècle permet d'entrer *in medias res* dans le phénomène viking, au moment de la phase d'intensification des raids, liée notamment au délitement de l'Empire carolingien, invitant par là-même à s'intéresser de près aux interactions entre les Vikings et les royaumes nés du partage de Verdun en 843 (ce qui implique quelques notions concernant l'histoire politique du monde occidental des IX^e - XI^e siècles). On n'exclura toutefois pas les raids en Angleterre, bien des bandes vikings opérant aux IX^e et X^e siècles de part et d'autre de la Manche. Le phénomène de découverte et

d'installation dans l'Atlantique Nord (Islande, Groenland...) n'est en revanche pas central. Pour rester dans un cadre raisonnable, on entendra aussi « Vikings » dans un sens occidental, en n'évoquant pas la question des Varègues et de l'expansion orientale. La chronologie retenue exclut également le royaume normand de Sicile. Sans ignorer donc le Danelaw ou encore la Frise, le seul cas d'installation en Occident qui sera étudié en détail sera celui de la Normandie, en abordant les questions d'intégration (politique, culturelle, religieuse...) au monde franc.

L'acception désormais couramment admise par les historiens pour « Vikings » (au sens d'individus partant en expédition maritime afin de faire fortune) permet d'exclure tout ce qui concerne la vie strictement interne en Scandinavie. Ne sera ainsi abordée que la toile de fond (aussi bien politique que sociale et culturelle) nécessaire à la compréhension des raids, comme y invite la parenthèse. Les raids font en effet bouger les lignes politiques et sociales dans les territoires sur lesquels les hommes du Nord s'installent, et même bien au-delà, ce qui implique de les considérer en lien avec les stratégies politiques occidentales et dans toutes leurs modalités (pillage, captures de prisonniers, extorsion de tributs, négociations, alliances, mercenariat...). De même, on ne se perdra pas dans les détails de la politique intérieure (qu'elle soit scandinave ou anglaise) du règne de Cnut le Grand. Quelques notions concernant la culture polythéiste et guerrière des Vikings seront également nécessaires pour comprendre les relations entre païens et chrétiens, ainsi que la progressive conversion des premiers (notamment dans le contexte des raids, qui contribuent à les familiariser avec le christianisme). La problématique de l'expansion, inhérente au phénomène viking, s'en tiendra au cadre géographique précédemment délimité, sans négliger l'instrument qui la rendit possible, le navire, dont la présentation sera l'occasion de sensibiliser les étudiants aux questions archéologiques.

On privilégiera dans la mesure du possible les sources antérieures à 1066. On pourra toutefois mobiliser quelques écrits plus tardifs (sans qu'une connaissance de spécialiste soit nécessaire), notamment certains textes importants comme les *Eddas* pour aborder les aspects culturels et religieux. Les textes contemporains sont majoritairement le fait d'auteurs chrétiens occidentaux et très largement narratifs. Pour éviter l'écueil d'une approche trop littéraire de ces textes, les étudiants seront invités à être particulièrement attentifs aux biais induits par ce point de vue extérieur, de façon à étudier le phénomène viking proprement dit avec ses évolutions (phases des raids), mais aussi les questions de perception par les auteurs occidentaux. Pour la Normandie, les récits de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumièges sont indispensables, mais on ne négligera pas les autres documents disponibles, en particulier la broderie de Bayeux (réalisée peu après 1066, ce qui permet de l'inclure pleinement). Enfin, on n'oubliera pas les traces archéologiques, qui contribuent utilement à enrichir notre connaissance des sources textuelles.

► 2nd programme pour la spécialité : histoire ancienne

(4h/semaine de début janvier à début avril 2023)

Pratiques et croyances religieuses des Grecs à l'époque classique (V^e – IV^e siècle av. J.-C.)

Texte de cadrage officiel de l'E.N.S :

L'époque classique est par définition celle qui sert de référence majeure à la connaissance de la Grèce antique. Ce temps a en effet vu une efflorescence des lettres et des arts, domaines

d'expression où ont été décrits et montrés de multiples actes à caractère religieux, censés permettre une mise en relation des hommes et d'entités surnaturelles. Car – sauf à considérer que le comportement des hommes soit sans logique – la raison d'être des actes que l'on dit religieux relève nécessairement d'une conception du monde qui ne limite pas celui-ci au domaine de ce qui est ordinairement visible. Héritiers des Grecs de l'époque archaïque (VIII^e-VI^e siècle) qui avaient vu, notamment, la mise en forme des épopées homériques (*Iliade* et *Odyssée*) et de la *Théogonie* d'Hésiode, les Grecs de l'époque classique admettent et retravaillent cet héritage, comme en témoignent les œuvres des tragiques athéniens aussi bien que maintes réalisations architecturales ou artistiques telles que les sculptures du Parthénon.

De multiples œuvres littéraires et matérielles montrent la variété des pratiques, qui relèvent de la piété, de l'*eusebeia*, et qui expriment la valeur particulière prêtée à des êtres ou à des choses, selon les diverses acceptions que les termes désignant le sacré peuvent revêtir (*hieros*, *hosios*, *hagnos*...). Une mise en relation appropriée avec ce qui est considéré comme sacré nécessite des conditions de pureté incompatibles avec ce qui relève de la souillure dans ses diverses acceptions, immatérielle ou matérielle (*agos*, *miasma*...). La mise en relation avec les puissances surnaturelles supposées pouvoir influencer sur le destin des hommes implique le respect de procédures qui sont destinées à manifester la reconnaissance de leur existence et de leur puissance, voire à attirer leur protection. Les procédures en question relèvent de rituels destinés à attirer l'attention et la bienveillance (sacrifices, libations, offrandes...) ; elles peuvent aussi consister en usages divinatoires de nature variée. Les entités sollicitées peuvent être des dieux, des héros ou des morts – voire des abstractions divinisées telles que *Homonoia*, la Concorde – et les spéculations dont elles font l'objet montrent leur importance pour les hommes du temps, en même temps que la nécessité de respecter une certaine norme, comme en témoignent des procès dits d'impiété qui ont pu avoir lieu à Athènes. Car sembler contester les cultes établis et les croyances communes peut paraître comme une remise en cause des fondements des relations sociales et politiques, largement fondées sur des serments privés et publics, censément prêtés sous le regard des dieux.

1. Pour la question de tronc commun (histoire contemporaine)

1► Être parfaitement au point sur la chronologie politique, institutionnelle et sociale de la France entre 1831 et 1968. Pour cela :

A- Relire ses cours de contemporaine d'HK, en insistant sur la question sociale et les mouvements protestataires : 1848, la question ouvrière, les mesures sociales du Second Empire, la Commune, les ouvriers sous la III^e République, les idéologies contestataires (extrême-gauche, syndicalisme, extrême-droite), le boulangisme, les catholiques et la loi de Séparation, la Première Guerre mondiale (mutineries, grèves de 1917 et 1918...), les mobilisations sociales d'après-guerre (cheminots, grèves...), le 6 février 1934, la droite nationaliste, le Front populaire, la Résistance...

B- Dans : **CLAVÉ Yannick, *Histoire de la France au XIX^e et au XX^e siècle*, Ellipses, 2017 =>** lire les chapitres permettant d'aborder les autres périodes du programme :

- Chapitre 3 (monarchie de Juillet)
- Chapitre 10 (Libération et IV^e République)
- Chapitre 11 (V^e République : uniquement parties I et II).

C- Commencez à vous faire une chronologie des mouvements protestataires et des mouvements populaires.

2► Lire et ficher le manuel suivant : **VINGT Gérard, *Histoire des révoltes populaires en France*, Paris, La Découverte, 2021, 128 pages (moins de 10 euros).** C'est un petit manuel très synthétique et global, sur la longue durée (il débute au XII^e siècle), facile et agréable à lire, qui vous fera « entrer » en douceur dans le programme et qui complètera efficacement votre travail chronologique.

2. Pour la question de spécialité d'histoire médiévale

1► Lire le dossier suivant dans le magazine *L'Histoire* :

« **Les Vikings, une saga européenne** » (décembre 2017, n°442).

2► Lire et ficher le manuel suivant :

BAUDUIN Pierre, *Les Vikings*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2018, 128 pages.

Bien entendu, ceci n'est que le travail minimum exigible pour un début de khâgne. En fonction de l'avancée de votre travail et vos envies, vous pouvez aller plus loin en consultant d'autres livres conseillés dans les bibliographies qui ont été distribuées.